

Viande ovine bio

Production économiquement rentable sous conditions : technicité, économie de charges, aides...

Par Gabriel LAIGNEL et Marc BENOIT (INRA – Clermont Ferrand – Theix)

Dans le cadre du GIS Bio Massif Central, avec la participation de nombreux partenaires¹, le Laboratoire d'Economie de l'Elevage de l'INRA de Clermont-Ferrand – Theix gère, depuis 2000, une base de données technico-économiques d'élevages ovins viande conduits en Agriculture Biologique (AB). Elle a fait l'objet, en 2004, d'une étude concernant les données de l'année 2002². Aujourd'hui, il semble opportun de faire le point sur les résultats obtenus dans ces élevages entre 2002 et 2004 en tentant de montrer les conséquences de la sécheresse 2003. La pérennité de ces exploitations, voire leur survie, est liée à un revenu minimum, qui justifie de s'intéresser aux facteurs de réussite économique.

Un échantillon de vingt exploitations

Nous disposons des résultats de vingt exploitations en AB en 2002 et dix-sept en 2004, réparties sur deux zones, montagne (Massif Central Nord) et plaine (Montmorillonais + Allier) (figure 1). Pour cinq d'entre elles, l'adhésion à la démarche AB date de plus de huit ans et pour les autres de moins de cinq ans.

Afin de rendre compte de l'évolution des résultats, nous travaillons si possible en échantillon constant. Entre 2002 et 2004, nous aurons en zone de montagne huit exploitations pour l'analyse de la marge par brebis (dont quatre ateliers rattachés à un lycée agricole ou à un domaine INRA) et trois pour celle du revenu, et en zone de plaine quatre pour la marge par brebis et deux pour le revenu. L'échantillon est modeste et ne cherche pas à représenter la diversité, mais les exploitations sont à dominante ovine, avec des structures et des objectifs de production susceptibles de rentabilité économique. Nous rapprocherons les résultats de ceux d'un observatoire de 25 éleveurs ovins en conventionnel suivis depuis 1988 selon la même méthodologie.

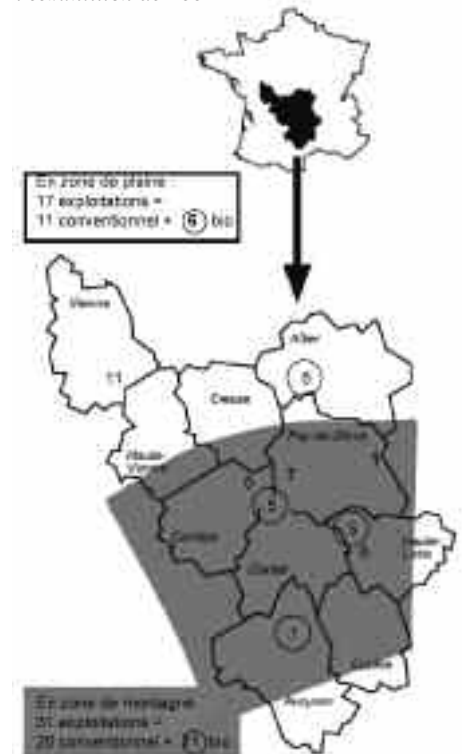
Evolutions entre 2002 et 2004

Chargement en baisse sur de petites structures

En montagne comme en plaine, la Surface Agricole Utile (SAU), les travailleurs (UTH) et les effectifs de femelles de plus de 12 mois présentes en moyenne sur l'année (brebis) sont stables. Soit, en montagne 65 ha de SAU, 1 UTH et 340 brebis, en plaine 70 ha, 1,2 UTH et 350 brebis (figure 2).

Par contre, en montagne, la proportion de SFP (Surface Fourragère Principale) évolue entre 2003 et 2004, en passant de 85 à 93%, ce qui a pour effet une baisse de plus de 10% du chargement (de 0,96 à 0,85 UGB par ha de SFP). Ceci est une des conséquences des sécheresses successives. Elle vise, à offrir plus de surface en herbe aux animaux pour pallier à des rendements en baisse, et à reconstituer les stocks fourragers. Contrairement aux conventionnels, les éleveurs en AB évitent d'avoir recours aux engrais et aux achats d'aliments extérieurs en trop grandes quantités, car rares et très chers. Cette évolution observée pourrait devenir inévitable pour l'ensemble des éleveurs, si la succession d'années sèches se confirmait.

Figure 1 : Localisation des exploitations de l'échantillon de 2004



En 2004, en montagne, la productivité du travail (UGB étendues/UTH)³ est légèrement inférieure en AB par rapport aux conventionnels (53 contre 56). C'est peu d'écarts, mais, en AB, la SAU, les effectifs de brebis et la main d'œuvre sont inférieurs, respective-

¹ Chambres d'Agriculture, EDE de la Haute-Vienne, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, de l'Institut de l'Elevage et du groupement de producteurs Copagno

² Laignel G., Benoit M., 2004. Production de viande ovine en agriculture biologique comparée à l'élevage conventionnel : résultats technico-économiques d'exploitations de plaine et de montagne du nord du Massif Central. INRA Prod. Anim., 4, 343-359.

³ UGB étendues = UGB + Ha de cultures/2 + marge des autres ateliers (dont hors-sol) divisée par la marge ovine/UGB

ment, de 20%, 38% et 40%. En plaine la productivité du travail est nettement inférieure en AB par rapport aux conventionnels (57 contre 77), avec -49% de SAU et -33% d'effectifs de brebis pour une main d'œuvre seulement inférieure de 25%.

Effets négatifs de la sécheresse sur les résultats techniques

En montagne, en AB comme en conventionnel, la productivité numérique a connu une baisse en 2003, puis une remontée en 2004, au-dessus de l'année 2002. Là aussi, ce sont les conséquences

de la sécheresse 2003, le mauvais déroulement de la lutte en été a compromis la fertilité en fin d'année. Par contre, le report d'agnelages s'est fait sur 2004. Ce qui différencie le groupe AB des conventionnels, c'est le niveau de productivité numérique moyen sur les trois années,

Figure 2 – Principaux résultats technico-économiques

*: Groupe d'éleveurs et de fermes expérimentales pour l'étude de la marge par brebis et de ses composantes

** : Groupes d'éleveurs pour l'étude des structures et du revenu

Groupe	Exploitations AB en montagne			Exploitations conventionnelles en montagne		
	n	8(*) et (3) (**)	8(*) et (3) (**)	8(*) et (3)(**)	14	14
année	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Structure						
SAU (ha)	57 (65)	58 (65)	58 (65)	81	82	82
SFP/SAU (%)	91 (88)	89 (85)	93 (93)	95	96	96
Nombre de travailleurs totaux (UTH)	1,1 (1,1)	1,1 (1,0)	1,1 (1,0)	1,7	1,7	1,7
Effectif de femelles de plus de 12 mois (brebis)	271 (338)	270 (342)	258 (329)	536	536	529
Chargement (UGB/ha SFP)	0,97 (0,92)	0,98 (0,96)	0,88 (0,85)	1,11	1,08	1,07
Productivité du travail (UGB étendue/UTH)	(53)	(56)	(53)	56	56	56
Marge par brebis et ses composants						
Productivité numérique (%)	127 (124)	118 (116)	130 (117)	149	144	152
Concentré/ brebis + agneaux (kg)	120 (109)	142 (145)	147 (137)	147	185	150
Prix des concentrés consommés (€/kg)	0,31	0,31	0,29	0,20	0,18	0,21
Agneaux AB lourds vendus (%)	80	81	83	0	0	0
Poids des agneaux lourds vendus (kg/tête)	16,6	16,5	16,5	16,9	17,0	17,0
Prix des agneaux lourds (€/kg)	5,65	5,46	5,17	4,84	4,74	4,74
Frais vétérinaires (€/brebis)	2,4	3,0	3,1	3,8	3,6	4,2
Complément minéral vitaminé (€/brebis)	1,8	2,1	1,7	2,4	2,6	2,7
Marge par brebis (€/brebis)	73 (80)	63 (66)	65 (58)	88	79	93
Revenus						
Charges de structure/équivalent Ugb (€)	(470)	(430)	(510)	380	400	410
Revenus (€/UTH)	(29000)	(26000)	(18000)	20000	18000	22000
Aides totales (€/UTH)				21300	25000	25200
dont aides CTE (€/UTH)				3400	5000	4800

Groupe	Exploitations AB en plaine			Exploitations conventionnelles en plaine		
	n	4(*) et (2) (**)	4(*) et (2) (**)	4(*) et (2)(**)	11	11
année	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Structure						
SAU (ha)	75 (67)	74 (69)	74 (69)	129	134	136
SFP/SAU (%)	86 (82)	88 (84)	87 (82)	78	77	75
Nombre de travailleurs totaux (UTH)	1,2 (1,1)	1,3 (1,2)	1,2 (1,2)	1,6	1,5	1,5
Effectif de femelles de plus de 12 mois (brebis)	363 (334)	367 (335)	363 (355)	522	519	533
Chargement (UGB/ha SFP)	1,18 (1,00)	1,15 (0,98)	1,15 (1,06)	0,96	0,95	0,98
Productivité du travail (UGB étendue/UTH)	(56)	(54)	(57)	70	72	77
Marge par brebis et ses composants						
Productivité numérique (%)	127 (153)	104 (128)	118 (146)	127	128	125
Concentré/ brebis + agneaux (kg)	116 (143)	127 (162)	119 (138)	145	148	141
Prix des concentrés consommés (€/kg)	0,32	0,32	0,28	0,16	0,16	0,17
Agneaux AB lourds vendus (%)	60	84	92	0	0	0
Poids des agneaux lourds vendus (kg/tête)	18,7	18,8	18,9	18,3	18,6	18,5
Prix des agneaux lourds (€/kg)	5,63	5,65	5,47	5,76	5,47	5,36
Frais vétérinaires (€/brebis)	5,3	5,4	6,3	6,4	7,2	6,6
Complément minéral vitaminé (€/brebis)	9,6	9,0	9,4	1,3	2,0	1,8
Marge par brebis (€/brebis)	83 (87)	66 (60)	79 (83)	98	99	89
Revenus						
Charges de structure/équivalent Ugb (€)	(430)	(450)	(450)	413	432	444
Revenus (€/UTH)	(17000)	(7200)	(13200)	21300	18600	18200
Aides totales (€/UT°)	(24000)	(28000)	(25000)	26300	26800	30400
dont aides CTE (€/UTH)	(4750)	(4250)	(5300)	4100	4900	5400



Maximiser l'autonomie fourragère par le pâturage permet d'économiser des charges

respectivement 125% et 148%. Quelques éleveurs en AB ont un niveau de productivité numérique très bas, ne maîtrisant pas la reproduction et la conduite sanitaire. Par ailleurs, le rythme de reproduction est le plus souvent d'un agnelage par brebis et par an, alors qu'en conventionnel, il peut atteindre trois agnelages en deux ans. Dans des conditions de conduite satisfaisantes et optimales, il a été montré que des résultats de productivité numérique de 150% pouvaient être obtenus en AB, avec une mise bas par brebis et par an⁴. En plaine, la productivité numérique accuse une baisse en 2003 seulement pour les exploitations en AB. Certains éleveurs ont pourtant des niveaux supérieurs à 140%. La consommation de concentrés par le couple mère agneaux (concentrés achetés et récoltés), ramenée par brebis, en montagne, a augmenté entre 2002 et 2003 de 18% en AB (de 120 à 142 kg) et de 26% en conventionnel (de 147 à 185 kg). Puis, en 2004, en conventionnel, ce chiffre est presque redescendu au niveau de 2002 (à 150 kg) alors qu'en AB, il est resté à un niveau élevé au regard de la productivité numérique (147 kg pour 130% de productivité numérique). Ceci est quelque peu préoccupant, et pourrait signifier qu'en AB, le déficit fourrager 2003 se prolonge en 2004, ce qui va dans le sens de la baisse de chargement citée précédemment avec les raisons évoquées. En plaine, la sécheresse se fait sentir seulement chez les éleveurs AB, mais de façon moins prononcée qu'en montagne.

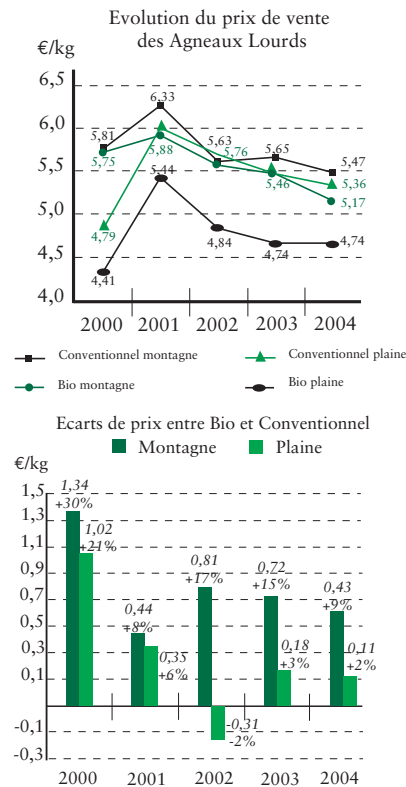
Le poids de vente des agneaux « lourds », en montagne, reste stable sur les trois années à 16,5 kg de carcasse, inférieur de 0,5 kg aux conventionnels. La proportion d'agneaux vendus en bio passe de 80% en 2002 à 83% en 2004. Il s'agit de tous les agneaux pouvant

répondre à des critères de conformation et d'état d'engraissement corrects (autres que P et 4). En plaine, le poids est comparable en AB et en conventionnel (18,8 kg et 18,5 kg) et la proportion d'agneaux bios vendus passe de 60 à 92%.

Erosion des prix de vente, prix des concentrés élevés, revenu en baisse : les aides ne compensent pas

L'évolution des prix de vente au kg de carcasse des agneaux « lourds », entre 2000 et 2004, est illustrée par la figure 3. En 2001, la baisse de plus value en AB par rapport aux conventionnels est explicable par des prix conventionnels élevés, liés au déficit d'importation suite à la crise de la fièvre aphteuse. Par

Figure 3 - Comparaisons du prix de vente des agneaux lourds entre bio et conventionnel



contre, on voit que depuis 2002 et surtout en 2004, l'érosion de la plus-value est continue. Entre 2002 et 2004, en montagne, la baisse des prix est de 8,5% en AB, contre seulement 2,1% en conventionnel et la plus value passe de +17 à +9%. En plaine, en AB, la baisse est de 2,8% contre 6,9% en conventionnel, mais la plus-value passe de -2% à +2%. Les écarts de prix entre agneaux bio et conventionnel s'amenuisent, en raison du maintien des prix du conventionnel à un assez bon niveau.

Le prix des concentrés bio tend à baisser (-7%), car il inclut le prix des céréales prélevées sur l'exploitation, en baisse. Il était, en 2002, de 55% plus élevé que le prix des concentrés conventionnels, il est encore, en 2004, à +39%.

La marge par brebis, en montagne, en AB, demeure en 2004 à son niveau bas de 2003, 65 € (-30% par rapport aux conventionnels), pénalisée par la baisse du prix de vente des agneaux et la consommation importante de concentrés qui se prolonge. En plaine, en AB, elle retrouve quasiment en 2004 son niveau de 2002, proche de 80 € (mais inférieure de 10% à celle des conventionnels, car le prix des concentrés est pénalisant).

Le revenu par travailleur, en montagne et en AB, entre 2002 et 2004, baisse de 38% (de 29000 à 18000 €) car la marge baisse de 28% (de 80 à 58 €) et les charges de structure augmentent de 9% (de 470 à 510 € par équivalent UGB). Sur la même période, en conventionnel, le revenu augmente de 10% (de 20000 à 22000 €). C'est la marge par brebis qui handicape le plus le revenu des exploitations AB, non compensée par les aides CTE qui représentent pourtant 10500 € par travailleur (en 2004 et pour l'échantillon de cinq exploitations). Hors aides CTE, le revenu serait de 5400 € par travailleur et trois de ces exploitations auraient un revenu négatif. Quel devenir pour ces exploitations ? En conventionnel, le montant des CTE est moins élevé, 8600 € par travailleur (en 2004 et pour huit exploitations ayant un CTE). Hors aides CTE, le revenu serait de 14000 € par travailleur, mais quatre de ces exploitations auraient un revenu inférieur à 2000€.

En plaine, en AB, entre 2002 et 2004, le revenu par travailleur baisse de 22% (de 17000 à 13200 €), en raison principalement de la baisse de la marge des

⁴ Benoit M., Tournadre H., Laignel G., 2005. Performances techniques et économiques de deux troupeaux ovins expérimentaux conduits en Agriculture Biologique (AB). Renc. Rech. Ruminants, 12 183-186

céréales (les rendements passent de 37 à 26 qx pour cause de sécheresse, et les prix de vente sont en baisse). En conventionnel, sur cette période, le revenu baisse de 15% (de 21300 à 18200 €), en raison essentiellement de la baisse de marge par brebis. Les charges de structure ont toujours tendance à augmenter.

Facteurs de réussite économique

Nous avons vu que le revenu dégagé par les éleveurs en AB est modeste, peut-être suffisant, mais très fragile car dépendant, surtout en montagne, d'aides contractualisées sur cinq ans (CTE), pas forcément renouvelables au même niveau. Quelles qu'elles soient, les aides sont un facteur économique déterminant, puisqu'elles représentent en AB, plus de 180% du revenu, et en conventionnel, entre 115% en montagne et 167% en plaine. Les aides PAC sont aujourd'hui soumises à contrôles rémunérant la contribution environnementale du métier d'agriculteur. Dans les cas d'irrégularités suite à des oublis involontaires et non à des fraudes manifestes, souhaitons que les pénalités soient modérées. Dans le passé, des éleveurs se sont vus retirer 8500 €. Des sanctions aussi importantes ont pour conséquence de décourager, d'une part les éleveurs à signer de nouveaux contrats, et d'autre part d'éventuels successeurs.

Les autres facteurs, par ordre d'importance, sont la marge par brebis, la productivité du travail et les charges de structure. Les charges de structure, une fois engagées, sont difficilement modulables. Un compromis est à trouver entre des charges modérées et un niveau d'équipement suffisant pour rendre le travail acceptable. Toutefois, lors d'investissements conséquents, des charges de structure élevées (supérieures à 450 € par équivalent UGB), nécessiteront un niveau de production suffisant pour être couvertes (marge par brebis que nous pouvons évaluer supérieure à 80 €), et ne laisseront que peu de souplesse à l'exploitation pour s'adapter à de nouveaux contextes de production, comme par exemple, des sécheresses à répétition, des niveaux de cours fluctuants, une évolution de la main d'œuvre.

La productivité du travail est dépendante à la fois de la structure de l'exploita-

tion et du choix de conduite. En AB, le respect du cahier des charges fait que le chargement est très souvent inférieur de 15 à 20% par rapport au conventionnel dans le même contexte pédoclimatique (ce qui se vérifie en montagne). Par conséquent, à troupeaux identiques, les exploitations en AB devraient avoir plus de surfaces. En réalité, la taille de ces exploitations est inférieure, et par conséquent, les effectifs de brebis le sont aussi. Ce constat est un handicap, surtout lorsque la marge par brebis est faible.

La marge par brebis est le principal levier sur lequel l'éleveur peut agir. Trois facteurs en conditionnent le niveau, mais deux sont interdépendants :

- La productivité numérique et la consommation de concentrés : en conventionnel, le premier facteur prime sur le second, car le produit supplémentaire dégagé par une augmentation de productivité numérique compense l'accroissement de la consommation de concentrés, sous réserve de partir d'une consommation modérée (par exemple, 150 kg pour 150 de productivité). En AB, le prix des concentrés étant supérieur de 38% à celui des conventionnels, les éleveurs doivent d'autant plus en minimiser la consommation, qu'ils soient achetés au autoproduits. Ces derniers, s'ils étaient commercialisés, dégageraient une marge supplémentaire, et leur culture occupe très souvent les meilleures parcelles. Ceci renvoie à la notion d'autonomie fourragère qu'il importe de maximiser par la qualité des fourrages et par l'ajustement de l'effectif de brebis au potentiel de production d'herbe de l'exploitation, avec ou sans agneaux d'herbe.

- Le prix de vente des agneaux : en conventionnel, le poids de vente est déterminant dans la composition du prix de l'agneau, même si le prix/kg est bien évidemment important. En AB, c'est la valorisation en bio qui est déterminante : il faudrait une plus-value d'au moins 15% sur le prix de vente au kg pour compenser le surcoût des concentrés, à productivité numérique, consommation de concentrés et poids des agneaux identiques. Pour améliorer la valorisation des agneaux, certains éleveurs ont franchi le pas de la vente directe. A titre d'exemple, pour une exploitation de plaine, la plus-value de la vente directe représentait en

2004, 2,02 /kg de carcasse, et, avec frais d'abattage et d'analyses déduits, pour des agneaux de 18,9 kg, +19,6 €/agneau. Ce débouché n'est pas forcément généralisable et très lié à la main d'œuvre disponible.

Conclusion

Les facteurs de réussite économique des exploitations ovines en AB et en conventionnel sont identiques. Mais en AB, le poids des charges en concentrés dans la constitution de la marge ovine est plus important en raison du prix de ces concentrés. Ceci contraint ces éleveurs à adopter des conduites économes en maximisant l'autonomie fourragère (qualité des prairies, faire coïncider les besoins importants du troupeau à la pousse d'herbe, chargement adapté, agneaux d'herbe lorsque c'est possible etc.). Nous avons aussi montré que, pour ces éleveurs, la sécheresse 2003 a été pénalisante jusqu'en 2004, contrairement aux conventionnels pour lesquels les achats étaient moins onéreux, donc moins limités, couvrant ainsi largement les besoins des animaux et garantissant de bons niveaux de productivité numérique. Car, sans nécessiter de très hauts niveaux techniques, les résultats économiques sont très dépendants de la gestion du troupeau.

D'autres facteurs ne sont pas totalement dépendants de l'éleveur. Il s'agit de la taille des exploitations et donc de la productivité du travail, des charges de structure et enfin des aides. Nous avons mis en évidence l'importance des aides spécifiques AB (à travers les CTE) dans la composition actuelle du revenu de ces exploitations ovines (2/3 du revenu). La plupart des CTE se terminant en 2006, la survie de ces exploitations dans les années qui viennent est fortement liée à l'octroi d'aides reconnaissant les effets positifs de l'AB, en particulier, sur la qualité des produits et l'environnement. Le fonctionnement d'une exploitation ovine en AB nécessite un haut niveau technique de la part de l'éleveur, reconnu aujourd'hui comme un pionnier mettant en oeuvre des pratiques pouvant contribuer, dans l'avenir, à répondre aux contraintes environnementales.

Remerciements

Nous tenons à remercier les éleveurs qui, sur le long terme, contribuent à ces études.